

Services de garde

**Médecin :**

Dr MAC NARY: 02.99.07.72.13

**Pharmacie :**

M. ESNAULT: 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237 pour connaître la pharmacie de garde, en particulier pour le Morbihan.

Dimanche 4 octobre : GUILLOU à St Méen le Grand.

Dimanche 11 octobre : LEGOFF à Montfort/Meu.

Dimanche 18 octobre : PISIGOT à Montfort/Meu.

Dimanche 25 octobre : ROUAULT à Montauban de Bretagne.

**Infirmiers :**

Mme AUVE et M. JAUNAY

02.99.07.76.15

**Ambulances-Taxis:**

Ambulances - Taxis LEVREL: 02.99.07.70.49

Taxis ROLEAU-MEWEN : 02.99.09.69.34

Taxis Priour : 02.99.06.40.18

**Gendarmerie :** 02.99.09.60.07

**Pompiers :** Composez le 18 ou le 112

**EDF :**

Service Ille-et-Vilaine : 09.69.32.15.15

Service Morbihan : 08.10.51.50.57

**Horaires des messes à Gaël :**

Non communiqués.

**Mairie :** 02.99.07.72.20

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h.

**Fermée le mardi 13 octobre de 14h à 17h.**

**Agence Postale Communale :** 02.23.43.26.58

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h.

Levée du courrier à 15h00 du lundi au vendredi.

**Fermée le mardi 13 octobre de 14h à 17h.**

**Bibliothèque :** 02.99.07.76.61

Mardi de 16h à 18h.

Mercredi de 14h30 à 18h.

Vendredi de 16h à 18h.

Samedi de 10h à 12h30.

**Déchetterie de Point-Clos:** 02.99.07.71.47

Lundi : 8h30-12h 13h30-18h

Mercredi : 8h30-12h 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 13h30-17h30

**Cars Illeseo :**

Horaires du 31 août 2015 au 8 juillet 2016 :

*De Gaël Eglise vers Rennes :*

Du lundi au vendredi : 6h17

Du lundi au samedi : 6h57 ; 13h30

*De Rennes gare routière vers Gaël :*

Du lundi au vendredi : 17h15

Du lundi au samedi : 12h15 ; 16h25 ; 17h15 ; 18h15

Mercredi : 12h50

# QUOI DE NEUF A GAËL ?

## NUMERO 89

Rédaction-Diffusion

Mairie de Gaël

02.99.07.72.20

mairie.gael@orange.fr

[www.mairie-gael.fr](http://www.mairie-gael.fr)

**Du vendredi 25 septembre 2015**

**ETAT CIVIL :**

Naissances :

DUPONT Grégoire, né le 29 août 2015 à Ploërmel, La Haye Goudal.

JUGUET Chloé, née le 2 septembre 2015 à Ploërmel, Clémelin.

LOBBREHT Elena, née le 6 septembre 2015 à Ploërmel, rue d'en Bas Le Bran.

**NOTRE EHPAD EN DANGER !**

**NON A SA FERMETURE PROGRAMMEE !**

Notre commune a le grand privilège de posséder au cœur même de son bourg un EHPAD, où nos aînés, pour la plupart natifs du pays sont choyés. Cette petite structure de 23 lits à taille humaine est en passe d'être rachetée par le groupe « Noble Age », spécialisé dans les maisons de retraite et côté en bourse.

L'ensemble des résidents doit être transféré dans un nouvel EHPAD flambant neuf situé à Pacé afin d'augmenter le nombre de lits de cette structure qui en compte déjà 66.

**Un Conseil Municipal Extraordinaire est convoqué VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015 à 19 h30 pour informer les élus et évoquer les différentes actions à mener pour empêcher cette fermeture.**

**ECOLES ET RENTREE SCOLAIRE**

Une bonne nouvelle pour la rentrée : Ouverture d'une classe à l'école des Prés Verts ! Celle-ci compte désormais 5 classes pour 108 élèves. L'école St François, quant à elle, comptabilise un effectif de 92 élèves, soit un total de 200 écoliers, maternels et primaires confondus, sur notre commune !

**COMMERCES**

**Garage Chebli :**

Votre garage sera exceptionnellement fermé les 2 et 3 octobre prochains. Dès le 5 octobre, venez profiter de 10% de remise par tranche de 100EUR d'achat. Offre valable jusqu'au 31 octobre, voir conditions de l'offre au garage Chebli auto Parc d'activité le chêne, 09 82 21 73 97.

**Microbrasserie « La Gaëlle » : Samedi 17 octobre**

Concert à 20h30 : Le duo Mestinguo, Catherine Fégar et Gurvan Mével : Rythmes enjoués et communicatifs (latino, Jazz...), Spectacle d'une heure trente.

## VIE ASSOCIATIVE

- ♣ **Samedi 3 octobre** : 2<sup>ème</sup> édition du « Blues in GAËL » organisée par le groupe « les Gars et l'Blues » à la salle polyvalente à 20h00. Avec « Fat Boy Blues », « Blues miles » et « Les gars et l'Blues ». Boissons et galettes saucisses frites. P.A.F. : 5€
- ♣ **Lundi 5 octobre** : **Bébés lecteurs 0-3 ans** à la bibliothèque municipale à 10h00. Ouvert à tous les petits bout'choux gaëlites sans inscription préalable.
- ♣ **Mardi 6 octobre** : **Activités du Club de l'amitié** (belote, palets, scrabble, marche).  
Rappel : pour la marche rdv à la salle polyvalente à 13h30, départ à 13h45.
- ♣ **Mercredi 7 octobre** : **Cours de danse** pour les petits (4/6 ans) de 14h à 15h et pour les grands (7/10 ans) de 15h à 16h à la salle polyvalente.
- ♣ **Samedi 10 octobre** : **Soirée Moules frites** organisée par l'école St François à la salle polyvalente à 19h30. Repas adulte : 13€ - enfant - 12 ans : 5€ - gratuit pour les - de 3 ans. Renseignements auprès de Catherine Binard au 02.99.07.79.29 ou 06.29.37.78.24.
- ♣ **Mardi 13 octobre** : **Reprise des cours d'art floral** à partir de 14h00 à la salle des associations. Renseignements et inscriptions auprès de Nadine Levrel au 02.99.07.77.21.
- ♣ **Du 14 octobre au 23 décembre** : « **A la découverte de Brocéliande : sites et légendes** ». Découvrez cette exposition réalisée par les bénévoles à la bibliothèque municipale de Gaël. De nombreux livres seront également mis à disposition des lecteurs.
- ♣ **Mardi 20 octobre** : **activités du Club de l'amitié** (belote, palets, scrabble, marche).
- ♣ **Mercredi 21 octobre** : **après-midi jeux de société**. Durant les vacances de la Toussaint, la bibliothèque municipale propose aux enfants du CP au CM2 un après-midi détente autour de différents jeux de société de 14h00 à 16h00. Gratuit. Inscription préalable conseillée pour une meilleure organisation.
- ♣ **Dimanche 25 octobre** : **Bal country** organisé par l'association Epanouissement Physique de Gaël. Le bal sera animé par Nolwenn. 14h30 à la salle polyvalente. Tarif : 5€.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

- ▶ **Prochaine réunion extraordinaire du conseil municipal ce vendredi 25 septembre 2015** à 19h30 en mairie.
- ▶ **Réunion du conseil municipal junior le lundi 28 septembre 2015** à 18h15 à la salle des associations.
- ▶ **Fête de la Toussaint** : Il est rappelé qu'en raison des fêtes de la Toussaint, aucun travaux ne seront autorisés dans le cimetière du 29 octobre au 3 novembre inclus sauf en cas de décès.

### Eté 2015 à Gaël

Les enfants ont repris le chemin de l'école mais parlons des activités qui ont rythmées l'été à Gaël.

- ▶ **8 juillet** : La dernière sortie Jeunes a eu lieu au paintball de Dingé où les plus jeunes se sont initiés au laser Game et les plus grands au paintball. Une belle journée sportive qui a réjoui petits et grands !
- ▶ **14 juillet** : Les festivités ont débuté par une cérémonie au monument aux morts ,puis un feu d'artifice tiré par le Comité des Fêtes suivis d'un bal organisé par le CCAS et la Municipalité dans le centre bourg.
- ▶ **Du 16 au 31 juillet** : La commune a accueilli un camp de scouts près du terrain de foot. Ils ont organisé une journée de rencontre avec la population autour d'une chasse au trésor afin de faire connaître les valeurs du scoutisme, principes de vie élémentaires et altruistes parfois tombés en désuétude dans la société actuelle.
- ▶ **Au mois d'août** une nouvelle édition du chantier « Argent de Poche » a été organisée durant 1 semaine. Cette année 8 jeunes de 16 à 18 ans y ont participé afin de gagner un peu d'argent pendant la période estivale. Encadrés par le service technique et plusieurs élus, ils ont participé au désherbage du bourg (route de Mauron, rue Alexandre Villandre, rue de la Libération, route du Bran, route d'Illifaut et rue de la Motte) puis à l'entretien du terrain de foot annexe. Nos jeunes « saisonniers » ont protégé avec de la lasure et du goudron, les poteaux de soutien en bois avant que les agents du service technique ne les installent pour fixer des filets de protection. Et enfin, après avoir repeint la main courante ils ont pu partager un moment de détente autour d'un pique-nique.
- ▶ **Les 26 et 27 août** : Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes a organisé une soirée et un après-midi autour des jeux de société. Cette opération a été menée dans l'ensemble des communes de la Com-Com et sera renouvelée. Les informations circuleront dans les écoles et dans les mairies.

### **Aménagements du terrain d'honneur de foot :**

La montée de l'équipe A en Promotion d'Honneur a nécessité de nouveaux aménagements réglementaires et obligatoires de ce terrain. Les travaux se sont déroulés tout au long de l'été avec la mise en place d'une clôture de 2m de hauteur autour du terrain, la fermeture complète de la main courante, la pose de filets pare-ballons d'une hauteur de 5m derrière les buts afin de protéger le parking ainsi que l'installation d'un abri pour l'arbitre délégué.

Autour du terrain annexe les filets de protection mis en place sont des filets de récupération qui n'étaient plus utilisés sur le terrain d'honneur.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- ▶ **Les lundis 12 et 26 octobre :** Collecte des bacs jaunes.
- ▶ **Judi 15 octobre :** Balayage des rues par l'entreprise THEAUD.
- ▶ **Judi 29 octobre :** Permanence de l'architecte conseil du CAU35, l'après-midi, à St-Méen-le-Grand.
- ▶ **Travaux d'élague :** Jusqu'au 30 novembre 2015 sur la route de Paimpont vers Gaël, par l'entreprise SARL ABELJADE missionnée par ERDF.
- ▶ **UDAF « La marmite des mots ».** Votre enfant a des parents séparés. Il vit et s'adapte à deux réalités différentes. La Marmite des mots peut l'accueillir au sein d'un groupe d'enfants du même âge, animé par deux professionnels. Chacun y partage ses expériences et ses ressentis de façon confidentielle.

#### **Les prochains ateliers 2015-2016 :**

- 7 et 14 octobre, 4 et 18 novembre (groupe 9-11 ans à l'UDAF)
- 9 et 16 décembre, 6 et 20 janvier (groupe 7-9 ans à l'espace l'ETOURNEL)

De 14h30 à 17h00. Coût des séances : 20€.

Inscriptions par téléphone au 02.23.48.25.55 ou par mail : [parentsensemble@udaf35.unaf.fr](mailto:parentsensemble@udaf35.unaf.fr)

- ▶ **Vendredi 16 octobre :** Réunion infos-parents au RIPAME de Saint Méen le Grand. Information sur les modes d'accueil existants sur le territoire et sur les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel.

Les espaces-jeux ont repris début septembre et se déroulent le vendredi matin de 9h30 à 11h30. L'espace-jeux est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour le jeune enfant de moins de 3 ans accompagné de son parent, de son grand-parent ou de son assistant maternel. Il reste des places disponibles. Pour plus d'informations ou pour une inscription, vous pouvez contacter Hélène Langlais, responsable du RIPAME au 09.62.12.87.40 / [ripame.stmeen@orange.fr](mailto:ripame.stmeen@orange.fr)

- ▶ **Mission locale du bassin d'emploi de Rennes.** La mission locale vous reçoit sur rendez-vous tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois et/ou tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois. Lieu d'accueil : PAE de Saint Méen le Grand - Maison du développement - 22 rue de Gaël - 35290 ST MEEN LE GRAND. Téléphone pour rdv : 02.99.09.47.48.

- ▶ **L'agence d'intérim PROMAN**, nouvellement installée sur notre commune, recherche pour son client « EASYDIS » des préparateurs de commandes (h/f) et des manutentionnaires (h/f) pour des missions sur du long terme sur Gaël. Merci d'envoyer votre CV à : [c.guyozot@proman-interim.com](mailto:c.guyozot@proman-interim.com) ou de téléphoner au : 06 88 22 71 31.

- ▶ **C.D.A.S. du Pays de Brocéliande : Permanences des travailleurs sociaux :**

Permanences à la Mairie de MONTAUBAN de BRETAGNE :

- Le mardi matin : 2 permanences par des assistants de service social différents.
- Le mardi après-midi.

Permanences au Point Accueil Emploi d'IRODOUER :

- Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi.

Permanences à la Mairie de MUEL :

- Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois.

Mmes Solène CHARDRON, Marjorie GOURMELON, Clémence PIPARD, Alexandra TERUEL et M. Benoit MOREAU, assistants de service social, recevront les usagers confrontés à des problèmes de mobilité en mairie de Gaël. Contactez-les au 02.99.09.89.70 pour prendre rdv.

- ▶ **La Communauté de Communes de St Méen-Montauban a décidé d'étudier la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur une partie de son territoire dans le but de satisfaire les enjeux suivants :

- Remise en usage de logements durablement vacants,
- Amélioration de l'état des logements du parc privé et la résorption de l'habitat indigne et dégradé,
- Développement d'une offre locative de qualité en adéquation avec les demandes spécifiques des populations et des niveaux de revenus.

Ce type d'opération permet, sous certaines conditions, d'attribuer des aides financières incitatives pour améliorer une résidence principale ou restaurer un logement destiné à la location.

Dans le but de déterminer les besoins, la nature et le montant des aides qui pourraient être proposés dans ce cadre, la Communauté de Communes met à disposition des usagers un questionnaire disponible en mairie.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, la Communauté de Communes vous invite vivement à y répondre car l'enveloppe de crédits affectés à notre territoire dépendra des besoins exprimés.

► Afin de permettre de mieux réguler le flux toujours croissant des demandes de passeports biométriques, le **service accueil/état-civil de la Mairie de Montfort sur Meu** vous informe **qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016**, le service des passeports biométriques recevra les demandeurs **exclusivement sur rendez-vous, du lundi au vendredi et le samedi matin**. Pour tout renseignement ou prise de rdv contactez la mairie : par téléphone au 02.99.09.00.17 ou par mail [accueil@montfort-sur-meu.fr](mailto:accueil@montfort-sur-meu.fr). Site internet [www.montfort-sur-meu.fr](http://www.montfort-sur-meu.fr).

► **SMICTOM Centre Ouest vous informe : Le plâtre est désormais trié dans les déchèteries**

Un nouveau tri est désormais en place dans les déchèteries du SMICTOM Centre Ouest. Il s'agit du plâtre. Ainsi, tous les déchets contenant du plâtre doivent être déposés dans un Eco-DIB (petit conteneur) disposé à côté du caisson Déchets non recyclables au niveau de la voie de circulation des véhicules. Cette décision fait suite à l'ouverture de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, propriété du SMICTOM Centre Ouest, au lieu-dit Point Clos sur la commune de Gaël. L'arrêté préfectoral, autorisant l'exploitation de cette installation, interdit le stockage du plâtre, d'où un tri nécessaire de ce matériau en déchèterie. Le SMICTOM demande aux usagers de se conformer à cette nouvelle consigne et les remercie pour leur compréhension.

## REUNION ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2015

### 1) **Finances**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs suivants : garderie : 0,65€ par ½ heure ; cantine : 3,10€ par repas ; Centre de loisirs : 10€ par séance (mercredi de 13h30 à 17h).

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation de 0,40€ par repas au restaurant scolaire de St Méen le grand pour les élèves du collège.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le taux de 2,5% pour la taxe d'aménagement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'établir la taxe sur les déchets prévue aux articles L.2333-92 du code général des collectivités territoriales, au tarif de 1,5€ par tonne entrante, à compter du 1er janvier 2016.

### 2) **Communauté de communes : Compétences facultatives**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve

- les transferts de compétences facultatives tels que décidés par le conseil communautaire du 7 juillet 2015,
- le rapport de la CLECT du 7 juillet 2015
- la charte « votre bibliothèque vous livre » pour le portage de documents.

### 3) **Convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de télétransmission, à la Préfecture, de documents soumis au contrôle de légalité.

### 4) **Règlement espace cinéraire du cimetière**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement du cimetière accordant une surface de 80 cm x 80 cm par monument cinéraire.

### 5) **PLU - reprise du dossier**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le fait de ne pas remettre en cause le PADD et charge M. Le Maire de solliciter des bureaux d'études pour la reprise de ce dossier.

### 6) **Amendes de polices : suite de l'accord de subvention**

Le conseil municipal, avec 16 voix pour et 3 abstentions, accepte la subvention et s'engage à démarrer les travaux d'aménagements sécuritaires dans les plus brefs délais.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis des travaux de terrassement du parking de la place du monument.

### 7) **Ecole de musique**

Le conseil municipal, avec 16 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, approuve la prise en charge de 30 heures d'interventions musicales en milieu scolaire à répartir dans les deux écoles de la commune selon les projets, et autorise le paiement restant dû pour la participation au budget de l'école de musique suite à l'avis de la chambre régionale des comptes.